

Communiqué de presse

Aux représentants des médias
Jeudi 6 décembre 2018

Pour ses dix ans, la CCT San s'est offert un bilan de santé !

Le 30 novembre 2018, les acteurs de la Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT San) ont organisé une journée d'Assises afin de marquer ces dix années de collaboration. Placée sous le signe des questions salariales, la matinée a été l'occasion mettre en lumière un écart important de rémunération entre les secteurs public et parapublic en défaveur de ce dernier. Les écarts annuels varient de CHF 1'300.- à CHF 11'000.-. Ce fût également l'occasion d'entendre la vision de Pierre-Yves Maillard en la matière. Organisé en ateliers participatifs, l'après-midi visait lui à dessiner ensemble la CCT de demain.

Les dix ans de la CCT

Introduite en 2008, la CCT San a permis de stabiliser, améliorer et harmoniser les pratiques salariales et organisationnelles au sein du monde sanitaire parapublic vaudois. Au fil des ans, la CCT a été étoffée par plusieurs améliorations et a fait l'objet d'un suivi d'application aussi précieux que rigoureux par les entités signataires.

Écarts salariaux

En 2016 et 2017, deux études de comparaisons des salaires entre le secteur parapublic et le secteur public (CHUV) ont été menées successivement. Toutes deux ont constaté un important écart de rémunération en défaveur des employées et employés du parapublic. La bascule étant estimée à 50 millions (par an). Les Assises visaient à présenter les résultats de ces études aux membres des organisations patronales, syndicales et professionnelles représentées au sein de la Commission paritaire CPP.

L'invitation du Chef de Département

En réponse à ce constat, le Conseiller d'État Pierre-Yves Maillard a invité le secteur à aligner le système de rémunération de la CCT San sur celle de l'Hôpital Riviera Chablais (CCT HRC). Une bascule estimée à 14 millions (par an), qui pourrait alors être partiellement prise en charge par le Département.

Imaginer, ensemble, la CCT de demain !

Les ateliers de l'après-midi ont permis de prendre le pouls des partenaires de la CCT San, de favoriser les échanges et de lancer une réflexion collective sur les conditions de travail du secteur. Dynamiques et constructifs, ces échanges vont permettre d'alimenter les réflexions de la CPP sur les nouvelles perspectives de la CCT San. En réunissant 150 personnes dans un cadre respectueux et en soulevant de nombreuses propositions intéressantes et originales, la journée du 30 novembre a représenté un franc succès. Des Actes des Assises seront produits d'ici la fin du premier trimestre. Une prise de position sur les propositions amenées par le Département sera communiquée d'ici l'été.

Contact médias

Plateforme Travailleurs

Caroline Jobin : 079 408 77 42

Plateforme Employeurs

Olivier Mottier : 079 323 73 11